

12 JANVIER 2017

Bpifrance et la Région Auvergne-Rhône-Alpes renforcent leur partenariat en faveur du développement économique du territoire

Laurent Wauquiez, Président du Conseil Régional d’Auvergne-Rhône-Alpes et Nicolas Dufourcq, Directeur général de Bpifrance, ont signé un protocole pour renforcer leur partenariat au service des entreprises du territoire, en présence de Martial Saddier, Vice-Président de la région en charge de l’économie.

L’association des forces de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de Bpifrance répond aux ambitions du schéma régional de développement économique, d’innovation et d’internationalisation (SRDEII) élaboré par la Région pour devenir une des 5 régions leader en Europe.

Grâce à ce partenariat inédit et majeur pour Bpifrance avec 20 M€ de dotations annuelles de la Région, les entreprises d’Auvergne-Rhône-Alpes pourront ainsi accéder à près de 200 M€ de financements au total (y compris les co-financements bancaires) pour la réalisation de leurs projets.

Face à l’ampleur des défis (transmission, digitalisation, internationalisation transition énergétique, industrie du futur,...), et unis dans leur volonté de créer les conditions de la croissance de demain, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Bpifrance formalisent leur accord au travers d’un partenariat adossé aux priorités stratégiques du territoire.

A travers ce partenariat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Bpifrance entendent avancer vers quatre grands objectifs :

- La simplicité, pour les entreprises, de l’accès aux financements disponibles, avec la mobilisation simultanée des dotations apportées par la Région, des interventions de Bpifrance et d’autres financements nationaux (Programme d’Investissement d’Avenir ...) ou européens ;
- La performance d’outils économes en fonds publics, bénéficiant d’effet de levier avec, le cas échéant la mobilisation de ressources privées ;
- La couverture de l’ensemble du territoire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, avec des dispositifs uniques accessibles à toutes les entreprises ;
- Le continuum de financement pour l’ensemble des entreprises régionales, par de nouvelles réponses à des besoins non couverts : financement des TPE, accompagnement...

Pour répondre à ces objectifs, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Bpifrance se mobilisent dans le cadre des priorités du SRDEII adopté par la région en décembre 2016 :

- Renforcer la dynamique d’innovation au sein des entreprises régionales en s’appuyant sur **le Fonds Régional d’Innovation** mis en œuvre en partenariat avec Bpifrance ;



- Soutenir les entreprises de l'économie de proximité, notamment avec la mise en place **d'un Prêt Croissance TPE régional**, distribué en ligne avec Bpifrance ;
- Soutenir la performance industrielle et environnementale avec le plan régional "usine du futur" grâce notamment à la mobilisation des financements dédiés de Bpifrance : **prêts "industrie du futur" du Programme d'Investissements d'Avenir** ;
- Favoriser l'émergence d'ETI régionales avec la mise en place d'un **Accélérateur à destination des PME régionales** qui ont le potentiel de devenir les ETI de demain, en partenariat avec Bpifrance et l'Agence Régionale ;
- Répondre à l'enjeu de la transmission d'entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes en **élargissant l'intervention du Fonds régional de Garantie**, mis en place entre la Région et Bpifrance, au financement de la transmission pour couvrir les besoins aujourd'hui encore mal couverts (reprise des petites PME industrielles, accidents de la vie ...) ;
- Soutenir le développement de l'activité et de l'emploi des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire, notamment à travers le **Fonds d'Innovation Sociale** géré par Bpifrance ;
- Augmenter l'accès des entreprises régionales aux **financements européens**, notamment via les instruments financiers mis en place en partenariat avec Bpifrance.

Le SRDEII, élaboré dans le cadre de la loi NOTRe du 7 août 2015, fixe une ambition économique pour la Région et décline des priorités structurantes notamment autour :

- du financement des entreprises, avec un investissement de la Région de 300 M€ sur la période 2017-2021,
- de l'innovation à travers la priorisation sur 8 domaines d'excellence,
- du développement des startups et des PME pour faire émerger des champions régionaux,
- d'accompagner 50 000 entreprises sur le mandat dont 30 000 via de l'ingénierie financière en générant un effet de levier maximum.

À propos de Bpifrance

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres.

Bpifrance assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France.

Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 47 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'informations sur : www.bpifrance.fr — Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance



Contacts presse :

Bpifrance

Nathalie Police

Tél : 01 41 79 95 26

Mail : nathalie.police@bpifrance.fr

Bpifrance

Nicolas Jehly

Tél : 01 41 79 95 12

Mail : nicolas.jehly@bpifrance.fr

Région Auvergne Rhône-Alpes

Frederic Poignard

Tel : 04 26 73 48 13

Mail : frederic.poignard@bpifrance.fr